

LE PETIT CAMBONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE CAMBON

JUILLET 2023 - N° 61



Votre mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et
13H30 - 17h

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 05 63 53 00 00

Email : Le secrétariat :

secretariat@mairiedecambon.fr vos élus :

elus@mairiedecambon.fr

Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>

Page Facebook :

www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi

DANS CE NUMÉRO :

Édito	p 2
Conseil municipal	p 3
Transport	p 4
Énergie	p 4
Loisirs	p4
Travaux	p 5-6
Portrait	p 7
Ensemble pour Cambon	p 7
Le coin des associations	p 8-9-10-11
La vie à Cambon	p 12

ÉDITO



Le nouveau centre de loisirs va devenir réalité ! Le permis de construire est affiché. Les appels d'offres ont été publiés avec le choix des entreprises prévu pour la rentrée de septembre.

Ce projet permettra un fonctionnement optimum pour nos enfants avec, notamment, une liaison facilitée avec l'école, une salle polyvalente et une terrasse couverte avec des panneaux photovoltaïques destinés à l'autoconsommation.

Les travaux de la place du village viennent d'être lancés et devraient durer jusqu'au mois de septembre. Un des sujets a été l'abattage des deux arbres, rendu nécessaire pour permettre les aménagements envisagés. Mais de nouveaux arbres seront plantés et deux espaces verts seront aménagés sur la place. Pendant les travaux, les commerces et les espaces médicaux restent accessibles.

Auparavant, les travaux énergétiques avec les changements de menuiseries des locaux communaux ont été réalisés en juin. Et l'isolation par l'extérieur des maisons locatives vient de se terminer.

Ce printemps, caractérisé par une pluie importante, a vu la végétation pousser à vitesse grand V. Entre l'entretien du stade et des espaces verts, les agents communaux ont été très sollicités.

Enfin, je voudrais remercier les bénévoles des associations pour leur implication dans la vie à Cambon. Ils nous ont offert de belles manifestations. Que ce soit le tournoi de volley, la fêria, les 40 ans du tennis ou le marché gourmand au stade, le gala de judo, les fêtes de l'école et du CLAE, la randonnée nocturne tous ces événements festifs nous permettent de nous retrouver autour de moments de partage et de convivialité.

Venez nombreux au forum des associations qui se déroulera le 9 septembre 2023. Vous pourrez choisir dans quelle association vous souhaitez vous inscrire et inscrire vos enfants. Je vous encourage également à vous investir en qualité de bénévole.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Philippe Granier



Projet de la place des commerces

Séance du 22 avril 2023

Présents : L.ALBERICI, D.ALBERT, K. BIZOUARD, F.BONTON, P.CALVET, I.CAYRAC, C.CHOLLET-GODARD, C.FABRIES, V.GAYRAL, P.GRANIER, S.LAURENS, C.PERLIN COCQUART, J-P.RAYSSAC.

Excusés : N.GALLIET, J-P.PRADEL, M.TERRAL A.HUC, J-M.NESEN, V.PALAFFRE.

Demande de subvention

La commune de Cambon a souhaité la création d'une plateforme et d'une structure multisports afin de répondre aux besoins de nos jeunes et de nos associations. Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, M. Philippe Granier propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Après discussion, le conseil municipal approuve le plan de financement et autorise monsieur le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Dépenses HT		Recettes		
Réalisation plateforme	41 580 €	Agence nationale du sport	50 %	39 532 €
Terrain multisports	37 384 €	Commune de Cambon	50 %	39 532 €
Total	79 064 €			79 064 €

Séance du 26 juin 2023

Présents : L. ALBERICI, K. BIZOUARD, P.CALVET, I.CAYRAC, C. CHOLLET-GODARD, N. GALLIET, V.GAYRAL, P.GRANIER, A.HUC, S.LAURENS, J-M.NESEN, V.PALAFFRE, C.PERLIN COCQUART, J-P.PRADEL, J-P.RAYSSAC, M.TERRAL

Excusés : F.BONTON, D.ALBERT, C.FABRIES

Décision du maire

M. le Maire a signé une convention portant reconnaissance de servitude légale de passage de canalisation publique d'eau potable en terrains privés concernant les parcelles AI 138 et AI 139 avec le syndicat du Dadou. La conduite passe sur le terrain et il n'y avait pas de convention de servitude.

Partenariat avec l'association « le clan des moustaches »

La communauté d'agglomération a mis en place un partenariat avec l'association « le clan des moustaches » portant sur la stérilisation et l'identification des chats errants. Cette convention est valable jusqu'au 31 décembre 2023. Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention tripartite.

Convention avec la Croix-Rouge

Dans le cadre du « Plan Communal de Sauvegarde », la commune a signé, fin 2019, une convention, dans laquelle la Croix Rouge s'engageait à mettre à la disposition de la commune, moyennant une contribution de 500 € par an, les actions suivantes :

- Participer à la cellule de crise de l'opérateur

- Mettre en place une cellule d'accueil
- Participer aux missions de soutien psychologique
- Installer des centres d'hébergement d'urgence
- Prendre en charge l'accueil des familles des personnes décédées
- Opérations « coup de main – coup de cœur » (nettoyage de maisons)
- Encadrer des bénévoles spontanés
- Actions spécifiques : canicule, grand froid, aide à l'évacuation des maisons. Seuls les matériels stockés et renouvelés sont concernés par cette contribution, les volontaires de la Croix Rouge ne percevant aucune rémunération. Cette convention d'une durée de 3 ans étant arrivée à échéance, le conseil municipal charge M le maire de signer la convention avec la Croix Rouge.

Tarifification cantine

La dernière tarification a été votée lors du conseil municipal du 21 février 2022. Elle est applicable depuis le 1er mars 2023. Fin 2022, le titulaire du marché cantine CRM – Martel a évoqué la situation inflationniste, sans précédent, qu'il subissait et une augmentation de ses tarifs de 7.5 % a été acceptée. La commission des finances avait proposé de répercuter la moitié de cette hausse sur les tarifs à compter du 1er septembre 2023. Ainsi, les nouveaux tarifs seraient : 3,13€ au lieu de 3,03€ et 3,56€ au lieu de 3,45€. Lors de la dernière commission finances, il avait également été proposé d'augmenter les quotients familiaux de référence (QF), compte-tenu de l'inflation constatée entre mars 2023 et mars 2022 (5.6 %). Soit un QF de 724€ au lieu de 686€ un QF de 725€ à 886€ au lieu de 687€ à 838€, un QF supérieur à 887€.

Le Conseil municipal modifie les quotients familiaux servant de référence et la tarification du service de restauration scolaire comme suit à compter du 1er septembre 2023 : Tarif à 1€ QF < 724€. - Tarif à 3,13€ si 725€ < QF < 886€ - Tarif à 3,56€ si QF > 887€. Les familles devront fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au secrétariat de la mairie.

Subvention exceptionnelle gym volontaire

En 2020 et 2021, l'association « les Blés d'Or » a pu bénéficier d'une subvention du conseil départemental de 1 500€ pour permettre à ses adhérents de suivre des cours de gymnastique adaptée. L'association n'est plus éligible depuis 2022. Afin de permettre de maintenir ces cours, le maire a proposé à l'association de gymnastique volontaire de prendre à son compte cette prestation. Le conseil municipal avait voté le versement d'une subvention exceptionnelle de 55€ par adhérent à l'association de gymnastique. Cela a représenté un coût de 1 485€ en 2022. En 2023, l'association « les Blés d'Or » a modifié ses statuts pour changer la dénomination en « Cambon loisirs et découverte », l'association sollicite la mairie pour renouveler cette subvention et aider ses adhérents à suivre des cours de gymnastique adaptée. Après discussion, le conseil municipal choisit de renouveler cette opération en fixant un âge minimum de 65 ans et un montant de la participation communale de 50€ pour les adhérents du club de gym.

Les transports publics de l'été

Les lignes périurbaines 5, 6 et 7 de bus qui desservent Cambon sont interrompues pendant la période estivale du 3 juillet au 2 septembre. Mais le service de transport à la demande continue de fonctionner pendant cette période. Vous trouverez tous les renseignements sur le site de Libea :

<https://www.libea-mobilites.fr/se-deplacer/en-bus/le-transport-la-demande-tad>

<https://www.libea-mobilites.fr/se-deplacer/en-bus/les-horaires-des-lignes>



Trois lignes de navettes électriques gratuites, rouge, verte et bleue, relient le centre-ville (commerces, marchés, sites patrimoniaux) aux parkings de proximité et à la gare SNCF, en complément des lignes de bus urbains. D'une capacité de vingt places, elles sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Retrouvez les informations, plans et horaires sur :

<https://www.libea-mobilites.fr/se-deplacer/en-bus/la-navette-centre-ville>

Guichet Tarn Rénov'Occitanie



Réduire sa consommation d'énergie et améliorer son confort, avec le service public de la rénovation énergétique, les tarnais peuvent contacter gratuitement les conseillers du Guichet Tarn Rénov'Occitanie pour toute information actualisée liée à la rénovation énergétique : quelles aides financières mobiliser, le choix des matériaux, les types de chauffage ou d'isolation, comprendre les parcours d'accompagnement, réaliser

un audit énergétique, la fiscalité, les aspects juridiques, les devis....

La première étape est de contacter Tarn Rénov'Occitanie, du lundi au vendredi, 97 Bd Soult à Albi sur RDV ou sur des permanences.

Tel : 0 805 28 83 92 (appel gratuit)

Mail : renovoccitanie@tarn.fr

Web : renovoccitanie.tarn.fr



Sport et détente pour tous

Pendant les vacances, la C2A vous propose de nombreuses activités :

- Utiliser les différentes pistes cyclables pour de belles randonnées à vélo
- Se rafraîchir dans les espaces aquatiques d'Atlantis et Taranis
- Arpenter les spectacles gratuits de "place aux artistes"
- Vibrer au rythme de l'Urban Festival
- Visiter la centrale hydroélectrique d'Arthès



Comme l'été dernier, le "Petit agenda" revient avec une sélection d'activités proposées aux plus jeunes par les médiathèques de l'agglomération.



Les travaux de printemps

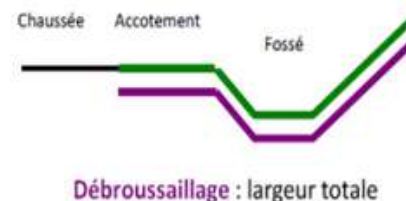
Dès le début du printemps et jusqu'à l'été, la végétation reprend ses droits et particulièrement cette année où les conditions climatiques ont été favorables à une croissance rapide de la végétation. Durant cette période, le travail d'entretien, réalisé par les agents communaux et les services communautaires s'intensifie. Faisons un point sur ces travaux.

Dans le cadre de la compétence communautaire voirie, voies communales et chemins ruraux, les agents techniques de la communauté entretiennent les accotements des voiries de notre commune en réalisant un fauchage raisonné.

Le principe du fauchage raisonné permet de préserver le cycle reproductif de la flore en attendant le pic de croissance de la végétation pour débiter la coupe. En effet, les espaces végétalisés des bords de route, gérés de façon durable et différenciée, constituent de véritables refuges pour la faune et la flore; ils jouent naturellement le rôle de corridors biologiques entre des espaces naturels. En limitant les surfaces fauchées, en adaptant les fréquences de passages et le calendrier, en relevant la hauteur de coupe à 10 cm, les habitats naturels sont ainsi préservés et favorise de fait la reproduction de plus d'espèces végétales et animales. Par ailleurs, la flore des bords de route constitue un filtre naturel qui limite la vitesse d'écoulement de l'eau.



La méthodologie mise en œuvre consiste à réaliser une passe de sécurité au niveau de l'accotement en début de printemps (fin avril à Cambon), une passe de propreté en limite du fossé (sans le traiter sauf si une opération de curage est planifiée) en fin de printemps – été (fin juin 2023 à Cambon) et un débroussaillage au cours de laquelle sont traités fossés, talus ainsi que les haies situées sur le domaine public en fin d'été- automne.



Les 3 agents techniques communaux gèrent l'entretien des espaces verts dans les lotissements, le stade, les différents massifs répartis sur la commune, le cimetière et tous les espaces publics où la végétation vient à croître. Vous avez sûrement croisé Benoit sur le tracteur tondeuse, Alain coupant les herbes au rotofil ou bien encore Philippe désherbant le centre bourg. C'est un travail quotidien de longue haleine qui permet de maintenir le domaine public en bon état de propreté, d'autant plus que Cambon comme la communauté de l'albigeois a choisi le « zéro phyto » depuis 2017.

Pour parfaire cet entretien, l'intervention de chacun de nous sur le domaine public et devant sa propriété doit être complémentaire aux passages des services techniques.

En effet, le règlement communautaire indique que « les riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile ». Ainsi au printemps et en été, l'herbe doit être arrachée, les haies entretenues afin d'éviter tout débordement de végétation sur le domaine public et les grilles d'eau pluviales doivent être nettoyées en surface.



Le saviez-vous ?

La végétation spontanée sur les trottoirs n'est pas dénuée de vertus ! Celles que l'on appelle communément mauvaises herbes ne sont ni sales, ni toxiques. Elles sont même les garantes d'un environnement sain. Elles participent à la biodiversité en attirant les oiseaux et les insectes pollinisateurs. Il convient d'accepter cette herbe pour ce qu'elle est : **une nature qui vit !** L'entretien des voiries sans produits phytosanitaires est par ailleurs une bonne chose pour notre santé et l'environnement.

Les travaux d'été

La place des commerces sera en chantier jusqu'en septembre 2023.

Les travaux ont débuté le 3 juillet par l'installation du chantier et le marquage des réseaux existants. Ils se sont poursuivis par le dégroutage du revêtement en bitume existant, le déracinement des arbres et le terrassement du parking drainant. Les deux arbres ont dû être abattus, car l'un des deux était creux. De plus, leur système racinaire a dû être coupé pour réaliser le terrassement. Ils n'auraient pas survécu.

Viendront ensuite, la réalisation des trottoirs, la pose de pavés avec joints drainants pour les places de parking puis le terrassement et la pose du revêtement sur la chaussée.

Il faut noter que même si la circulation et le stationnement sont interdits à tous les véhicules, la circulation piétonne est maintenue et sécurisée. Des passerelles d'accès piéton ont été mises en place.

Les travaux de voirie seront faits en septembre, la circulation se fera sur une seule voie pendant ces travaux mais elle ne sera pas coupée. L'aménagement des espaces verts sera fait plus tard avec notamment la plantation de nouveaux arbres.



Des travaux d'amélioration ont été réalisés sur les locaux communaux. Fin juin ce sont les huisseries, portes et fenêtres, des cabinets de la kinésithérapeute, des infirmiers et du médecin ainsi que le salon de coiffure qui ont été remplacés.

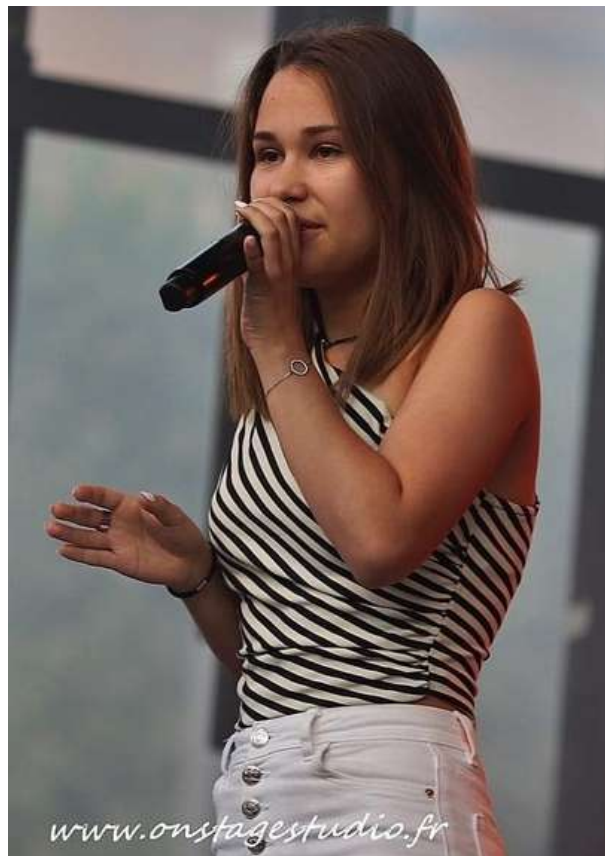
Début juillet, les trois logements communaux, chemin du Mas de Causse, ont été isolés par l'extérieur. Ces travaux permettront de rendre ces locaux moins énergivores et amélioreront également le confort thermique en été sans réduire la surface habitable.



> PORTRAIT

Une jeune cambonnaise à l'honneur dans « The Voice Kids »

Maé Trouan a commencé à chanter dès l'âge de 7ans à la MJC d'Albi puis elle a participé 3 fois à "Talents de quartier" qui permet à des jeunes de 10 à 29 ans d'être auditionnés devant un jury professionnel. Lauréate 2 années consécutives de ce concours, elle a été invitée à chanter en public sur des scènes albigeoises (comme la Fête de musique, le off de Pause Guitare ou la scène de Urban festival). Repérée alors par Manu Roig, musicien professionnel albigeois qui a fait partie en 2020 du casting de The Voice au sein du trio "La Rafa Mia", sans doute un signe !! Elle chante avec lui sur différentes petites scènes et continue de progresser dans sa passion avec Christophe Ferrer qui lui donne des cours et avec qui elle écrit son album « Ma Bulle » qui est sorti en janvier 2023. Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! Avec toute sa détermination et son énergie, Maé s'est vue sélectionnée, parmi 22 000 candidats, à The Voice Kids. Au cours de cette aventure, commencée en août 2022, elle a franchi , les unes après les autres, toutes les étapes pour lesquelles elle a dû à chaque fois auditionner à Paris. Elle a finalement été sélectionnée pour participer à l'audition à l'aveugle de The Voice Kids. Cette audition a été diffusée mardi 11 juillet sur TF1, et même si la jeune cambonnaise s'est arrêtée, cette formidable expérience lui a beaucoup appris. Bravo à Maé pour ce joli parcours, sa maman Aline, conseillère municipale à Cambon, son papa et ses petites sœurs peuvent être fières d'elle.



> ENSEMBLE POUR CAMBON

Le mot de la liste "Ensemble pour Cambon"

Chers Cambonnais,

Avez-vous déjà entendu parler des bancs de l'amitié qui ont fait depuis quelque temps, leur apparition dans les écoles ? C'est un banc coloré, généralement décoré par les enfants, qui a pour but d'égayer la cour de récréation. Le message derrière cette initiative est particulièrement intéressant : celui de ne laisser personne à l'écart et en difficulté.

Ainsi, lorsqu'un enfant se sent seul, triste, ou qu'il n'a pas de copain avec qui s'amuser, il s'assied sur le banc de l'amitié. Un message envoyé à ses petits camarades qui savent alors qu'il a besoin d'aide, et qui peuvent alors venir s'asseoir avec lui, lui parler, ou l'inviter à venir jouer. Ainsi, chaque enfant apprend le respect de l'autre, l'attention et l'entraide. Cela participe aussi à favoriser la confiance en soi et le sentiment d'appartenance à un groupe. Une belle manière d'illustrer le mot "Fraternité", si cher aux valeurs de notre pays.

A la base, le concept du banc de l'amitié vient des Etats-Unis. C'est en 2012 que l'un des premiers bancs de l'amitié a été créé. La jeune Acacia Woodley venait de déménager en Floride et ne connaissait personne dans sa nouvelle école. Victime de moqueries et de brimades, elle a créé ce banc pour se faire des amis...

L'initiative serait facile à dupliquer dans notre village ! Qui pourrait fournir le banc ? Qui pourrait le décorer et l'installer ? Et qui pourrait se charger d'organiser un atelier « Peinture » avec les enfants et les sensibiliser au fonctionnement du banc des copains. Pourquoi le sujet ne serait-il pas à partager à l'occasion d'une prochaine réunion entre parents d'élèves ?

Au-delà de cette initiative destinée aux enfants, nous constatons aussi beaucoup d'isolement chez les adultes dans notre société hyper médiatisée et connectée... ? Participer aux activités d'une association, ne serait-ce pas un bon moyen de renouer des liens ? Nous vous écoutons sur ces deux sujets. Merci pour vos échanges.

Notre BAL : epcambon@laposte.net

Jean-Marc Nesen, Viviane Gayral et Franck Bonton.



Le TCC fête ses 40 ans

Ce dimanche 18 Juin se déroulait à Cambon les finales du tournoi interne organisé de main de maître par notre entraîneur et tout nouveau diplômé d'état Christophe Coquin, ce sont tout d'abord Cathy et Corinne qui s'affrontait sous un chaud soleil, nous allons assister à un match très disputé où aucune des 2 joueuses ne voudra lâcher prise et c'est finalement Cathy Estival qui va l'emporter en 3 sets très serré et verra donc son nom gravé sur le superbe trophée confectionné par Olivier notre président. Puis c'était au tour de Cédric et Léni d'en découdre, nous n'avons pas été déçu tant le niveau de jeu a été à la hauteur de l'affiche en effet c'est un festival de coup droit gagnant, de montée à la volée et d'amortis auquel nous avons assisté, le public venu en nombre ne s'est pas trompé et à chaudement encouragé les 2 joueurs. Il fallait un vainqueur et c'est le plus jeune des 2 qui l'emportera en 3 sets à l'issue d'un combat de tous les instants. Bravo aux 2 joueurs. La petite finale (consolante) opposant Dominique à Philippe avait vu la veille le plus jeune des vieux l'emporter également en 3 sets.



Le moment était venu de se retrouver tous au stade pour écouter le mot du président devant les nombreux licenciés et leurs familles invités par le club, Olivier ne manquera pas de nous rappeler la genèse de la création du club il y a maintenant 40 ans, l'idée vint à une poignée de passionnés de fonder le TCC à l'issue de la victoire de Y Noah en finale de Roland Garros en 1983, cette initiative on la doit en grande partie à Mr René Studnicki 1er président du club. Depuis, 6 présidents se sont succédé à la tête du club, nous les remercions pour tout ce qu'ils ont apporté au club, au village et au tennis. Nos différents partenaires que nous remercions chaleureusement pour leur engagement sans faille à nos côtés depuis de nombreuses saisons remettront aux vainqueurs et vaincus les récompenses puis s'en suivront un apéritif et repas concocté par notre cuistot JB qui nous réglera de sa spécialité maison le fameux « Cambounat », nous tenons à remercier également le trio musical « À cœur ouvert », amené par Mickaël qui nous a accompagné tout au long de l'après-midi sur des standards de la chanson française et internationale.

Nous avons toutes et tous passés une superbe journée pleine d'émotions et superbement organisé par tous les bénévoles du club, nous vous donnons RDV le 9 septembre pour les inscriptions lors du forum des associations à Cambon en vue de la prochaine saison.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer le tennis en loisir ou compétitions nous sommes joignables sur le FB du club ou bien en prenant contact avec l'un des membres du bureau.



Journée découverte du tennis au TCC

Après une décennie sans école de tennis nous avons décidé de rouvrir une structure dédiée à la pratique du tennis pour les 6-16 ans, nous serons opérationnels à compter de la rentrée de Septembre mais avant cela nous avons proposé le 24 juin à tous les enfants de Cambon et des localités avoisinantes de venir « retaper la balle » sur les 2 courts situés à Cambon, encadré et dirigé par notre tout nouveau diplômé d'état Christophe Coquin nous serons en mesure de pouvoir accueillir vos enfants le mercredi toute la journée pour s'initier aux joies du tennis dans un cadre chaleureux et accueillant.

C'est donc avec un peu d'appréhension que nous avons ouvert les portes de la salle omnisport vers 14h et quelle ne fut pas notre surprise de voir arriver de nombreux enfants extrêmement motivés à l'idée de faire quelques échanges avec certains joueurs du club, voir ces jeunes pousses heureux (ses) a décuplé notre motivation et nous renforce dans l'idée que cette école de tennis va assurément connaître un franc succès.

Pour ceux qui n'ont pu venir nous vous invitons à contacter Mr Christophe Coquin au 06-60-16-47-52 qui se fera un plaisir de vous communiquer toutes les informations nécessaires, vous pouvez nous joindre sur FB en MP ou bien auprès des services de la mairie qui nous feront suivre vos coordonnées afin que l'on puisse vous contacter.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement notre partenaire le Crédit Agricole de St Juéry et plus particulièrement Mme Magali Tournier pour leur soutien financier dans la mise en place de ce projet.

Vélo club Cambonnais



Week-end vélo sur les routes du Béarn du 9 au 11 juin. Dès le vendredi après-midi près d'une vingtaine de membres du club ont franchi les premiers cols autour d'Arrette, proche d'Oloron-Sainte-Marie.

Le programme du samedi, beaucoup plus chargé, proposait 6 à 7 cols, des distances variant de 120 à 180 km, dont certains cols sont inscrits au programme du Tour de France 2023 : Col de Soudet, Col de Marie Blanque. Les plus courageux et les plus en jambe ont terminé ce week-end sportif par un circuit court le dimanche matin. Superbe week-end, très convivial, sous le Soleil et la chaleur. Bravo aux organisateurs Jérôme Cabassot et Erice Franzinetti.

Pour finir la saison le club a organisé le week-end du 9 juillet, une belle randonnée pour les Vttistes du Club autour de Revel.



APE



La fête de l'école a eu lieu le 23 juin. Les élèves du primaire et de la maternelle ont pu découvrir de nombreux jeux en bois dans la cour de l'école.

À partir de 16h30, l'APE a offert le goûter aux écoliers de Cambon et a accueilli les parents qui souhaitaient partager ce moment de fête avec leurs enfants. Les bénévoles de l'APE avaient installé des jeux supplémentaires, notamment pour les plus petits de maternelle, comme la pêche aux canards, le chamboule tout, des jeux d'eau ou un stand de maquillage.

Enfants et parents ont ensuite assisté au tirage au sort de la tombola dans la salle polyvalente. De nombreux lots ont été distribués. La soirée s'est achevée par une auberge espagnole devant la salle avec un temps idéal pour profiter de ce moment de partage et de convivialité.



Cambon loisirs et découvertes



Le Club « Cambon Loisirs et Découvertes » vous propose de le rejoindre et de participer à ces activités. Chacun peut s'inscrire sans limite d'âge, retraité ou non !

Dimanche 28 mai, nous sommes partis sur le plateau de l'Aubrac pour admirer les reines de l'Aubrac au cours de la Fête de la Transhumance. Chaque éleveur s'applique en effet ce jour-là, à embellir son troupeau avec des fleurs, houx et autres rubans ! Nous avons partagé un solide déjeuner composé de charcuteries, mais surtout du fameux aligot de l'Aubrac.

Mercredi 14 juin, nous proposons un co-voiturage à partir de Cambon à 14 h pour effectuer la visite du Musée-Mine Départemental qui a été entièrement rénové. Nous bénéficierons d'un guide. Profitez-en la visite est gratuite. De retour à Cambon, nous ferons un goûter dans le local du Club, Place Saint Pierre.

Dimanche 25 juin, nous participerons à la Promenade Gourmande Gaillacoise. Départ de Cambon en co-voiturage à 10 H 30. Il s'agit d'un parcours de 5 kms dans le vignoble, à partir du Château de Candastre : à chaque étape gourmande, nous dégusterons apéritif, foie gras, plat chaud, fromage, dessert le tout accompagné de divers vins de Gaillac.

Samedi 8 juillet, nous quitterons Cambon vers 17 H / 17H30 pour nous rendre à Viviers les Montagnes, au bord du Lac de Perche, en Aveyron, assister à un Spectacle Médiéval Fantastique. La participation financière est de 40 €, repas et spectacle compris. L'apéritif sera offert par le Club.

Enfin, Samedi 23 et Dimanche 24 septembre, nous organisons un voyage de 2 jours vers ROCAMADOUR pour assister aux fameuses Montgolfiades. Le prix est de 219 €, avec 30 € pris en charge par le Club, ce qui revient à 189 €.

Pour la marche, le rendez-vous est sur le parking de l'école de Cambon tous les jeudis en début d'après-midi à 13 H 15, départ à 13 H 30.

Pour toutes ces activités : n'hésitez pas à prendre contact avec nous. L'adhésion est de 18 € par personne pour l'année.

Jean-Marc NESEN 07.69.87.36.76

ou jeanmarc.nesen@free.fr

Ghislaine FAVARON 06.31.57.12.44

Viviane GAYRAL 06.25.16.09.75



AFPO



Le 13 mai dernier, l'AFPO organisait son tournoi annuel. Malgré un temps incertain, les équipes de nombreux clubs de U7 et U9 se sont affrontées le matin. Les petits U7 de l'AFPO ont décroché la première place.

Les U11 et U13 ont pris la suite mais le mauvais temps a malheureusement écourté le tournoi.

Venez à notre rencontre le 9 septembre pour le forum des associations.



Village des enfants et des jeunes



La fête du Claé s'est déroulée le 13 juin dernier. Les parents ont pu assister au spectacle de leurs enfants avant un apéritif offert par l'association et une tombola.



Comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Cambon a organisé le 10 juin dernier les fêtes de la St Jean. Nombreux se sont déplacés pour assister aux festivités : balade à poney, jeux gonflables, repas, musique et traditionnel feu de la St Jean à la tombée de la nuit.



Judo Club Cambon



Tous les élèves de l'école de judo de Cambon se sont retrouvés dans la salle omnisports jeudi 22 juin pour la traditionnelle cérémonie de remise des ceintures.

Après des jeux parents/enfants sur le tatami, Mickaël a distribué les ceintures à l'ensemble des petits judokas sous les applaudissements de leurs familles. La soirée s'est clôturée par une auberge espagnole.

Nous serons présents au forum des associations le 9 septembre. Venez nous rencontrer !



Cambon Aventure



L'association Cambon Aventure a proposé une nouvelle randonnée nocturne le 15 juin. Les participants ont pu profiter de très beaux panoramas sur notre campagne avec un magnifique coucher de Soleil. Cette belle soirée conviviale et sportive s'est clôturée par un rafraîchissement offert par la mairie.



Foot à 7



La 7^e édition du marché gourmand organisé par le Foot 7 Cambon s'est tenue le vendredi 30 juin dernier au stade municipal. Malgré la météo incertaine du début de journée, près de 400 Cambonnais ont répondu présents pour découvrir et déguster les spécialités proposées par les producteurs locaux présents à cette occasion. Pendant que les plus petits ont pu profiter d'une plate-forme de jeux gonflables mise à disposition par Albi Location Animation, les plus grands ont pu apprécier l'animation musicale assurée par les groupes Domingo et le Bon Son avec des morceaux de variétés nationales et internationales. Une soirée conviviale qui a permis de rassembler plusieurs générations de Cambonnais jusqu'au milieu de la nuit. Un grand merci aux personnes qui ont œuvré pour la réussite de cet événement !



WANTED

Le Foot 7 Cambon recrute de nouveaux joueurs pour la saison prochaine. Si vous souhaitez participer à la 26^e saison du club en Championnat UFOLEP et Coupe du Tarn, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nos 2 équipes permettront aux joueurs confirmés ainsi qu'à ceux qui souhaitent découvrir ou reprendre tranquillement l'activité de pratiquer le football en toute convivialité.

Rendez-vous le mercredi 23 août au stade municipal dès 19h pour la reprise des entrainements, ou bien le samedi 9 septembre au Centre Bourg lors du Forum des Associations.

Informations complémentaires sur notre page Facebook
<https://www.facebook.com/cambon7>

Volley club cambonnais



Le traditionnel tournoi sur herbe CamTBon, organisé par le Club de Volley de Cambon, a eu lieu dimanche 14 mai avec un record de participation de 26 équipes.

Et bien que la météo capricieuse ait obligé les organisateurs à déplacer le tournoi dans la salle omnisports l'après-midi, c'est dans la bonne humeur et la convivialité que s'est déroulée cette journée sportive.



Pour clôturer l'année, l'assemblée générale du Club, suivie d'un repas a eu lieu le dimanche 2 juillet. Le Club vous attend, le jour du forum des associations, le 9 septembre 2023, pour les inscriptions ou tous renseignements.

> LA VIE À CAMBON

Commission aire de jeux

La prochaine commission aire de jeux se réunira à la mairie le 12 septembre à 18h30 pour faire le point sur les différents projets. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à participer à la réunion.

Rentrée des classes

Les petits cambonnais reprendront le chemin de l'école lundi 4 septembre. N'oubliez pas les inscriptions à la cantine avant le 27 août (attention : fournir les attestations de quotient familial si inférieur à 887€).

Pour les collégiens et les lycéens, la demande de carte de bus est à effectuer auprès de l'agence Libéa.

Registre canicule

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour remplir le formulaire ou le compléter en ligne sur le site <https://cambondalbi.com/fr/> dans la rubrique « Actualité ».



Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Vous habitez CAMBON, vous dépendez de la gendarmerie de Villefranche d'Albigeois.



Tirage au sort des jurés d'assise

Six habitants de la commune ont été tirés au sort vendredi 7 juillet. Deux d'entre eux seront à leur tour tirés au sort par la commission spéciale de la cour d'assises et seront désignés jurés pour une période de 3 ans.

Rappel

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ✓ Les jours ouvrables : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- ✓ Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- ✓ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Recensement, JDC et service national

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser à la mairie pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté. Il reçoit ensuite une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat).. L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.



Forum des associations

Venez nombreux rencontrer les associations cambonnaises à l'occasion du forum des associations organisé samedi 9 septembre 2023.

Vous pourrez vous inscrire directement et poser toutes vos questions.



30 ans de la crèche

En 1993, la crèche pirouette galipette ouvrait ses portes. À l'occasion de cet anniversaire, les membres du bureau convient tous les salariés et toutes les familles qui ont fréquenté la crèche à la salle des fêtes de Cambon pour un repas le samedi 30 septembre à 12h.

Plus d'informations, tarifs et programme à venir prochainement. Inscription et demande d'informations par mail à l'adresse suivante : pirouettegalipette_30ans@yahoo.com

Journée nature propre

Nous vous attendons devant la salle polyvalente le 16 septembre vers 11h pour déposer et trier les déchets ramassés sur votre chemin.



Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie - Tél. 05 63 53 00 00 ; Email : secretariat@mairiedecambon.fr ; Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>
Directeur de publication : Philippe Granier ; Rédaction et mise en page : Commission communication
Impression : Juillet 2023 - Tirage : 950 exemplaires